



Conseil canadien pour les réfugiés Canadian Council for Refugees

« Le CCR défend les droits des personnes déplacées, dépossédées et déracinées dont personne d'autre ne semble se soucier. C'est notre voix collective pour la justice, l'égalité et le traitement humain des réfugiés et de leur famille. »

-Mulugeta Abai, Canadian Centre for Victims of Torture (CCVT), Toronto

Le Conseil canadien pour les réfugiés est reconnu comme un défenseur de premier plan des réfugiés et des immigrants. Créé en 1978, le CCR est un organisme de regroupement sans but lucratif qui se voue à la défense des droits et à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada.

Nous y sommes parvenus collectivement:

- > En identifiant les nouveaux enjeux touchant les réfugiés et les immigrants.
- > En engageant un dialogue soutenu avec les élus et les fonctionnaires.
- > En produisant des recherches et des rapports sur l'effet des politiques sur les réfugiés et les immigrants.
- > En éduquant le public à propos des enjeux réels auxquels sont confrontés les réfugiés et les immigrants.
- > En prenant la parole de façon constante dans les médias.

Le CCR constitue un forum de premier plan pour le réseautage et l'échange d'information au sein des ONG du secteur à travers le Canada.

Fondé en 1978, le CCR s'est bâti une excellente réputation pour son travail au plan international, en faisant la promotion des droits des réfugiés.



« Le CCR arrive à prendre des enjeux complexes et à formuler publiquement des positions politiques crédibles qui soutiennent les droits des réfugiés. Le CCR constitue une voix pan-canadienne nécessaire pour les réfugiés. »

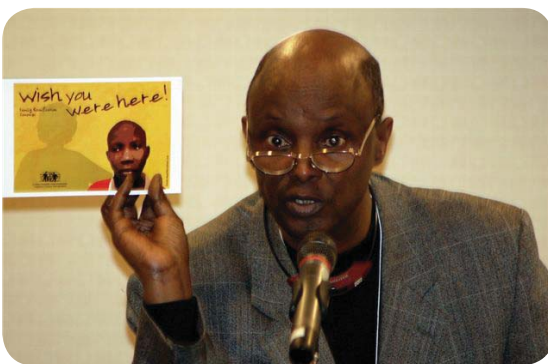
*- Mario Calla, directeur
COSTI Immigrant Services, Toronto*

Pourquoi devenir membre du Conseil canadien pour les réfugiés?

En tant que membre du CCR, votre organisme se joint à un réseau national vibrant et actif de plus de 180 organismes à travers le Canada. En tant que membre du CCR, les organismes demeurent bien informés des enjeux liés aux réfugiés et aux immigrants, et peuvent travailler en collaboration avec d'autres organismes pour promouvoir des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des réfugiés et des immigrants.

Les avantages d'être membre du CCR:

- > Possibilités de développement professionnel.
- > Un forum idéal pour le réseautage avec des organismes qui font un travail similaire.
- > De l'information et des outils pour soutenir votre travail avec les réfugiés et les immigrants, pour la défense de leurs droits et l'éducation du public.
- > Participation aux consultations, aux rencontres des Groupes de travail, aux projets, comités, activités, incluant la participation au plan international.
- > Le droit de vote, d'établir les politiques du CCR, de déterminer la direction du CCR, de proposer et de voter pour les membres du Comité exécutif.



« Le CCR a grandement contribué à maintenir dans la conscience publique les enjeux liés aux réfugiés et au multiculturalisme, et à promouvoir fortement et efficacement la compassion du Canada. »
- Arne Sahlen, Cambodia Support Group, Kimberley C.-B.

Déclaration de principes du Conseil canadien pour les réfugiés

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme de regroupement sans but lucratif qui se voue à la défense des droits et à la protection des réfugiés au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada. Ses membres sont des organismes impliqués dans l'établissement, le parrainage et la protection des réfugiés et des immigrants. Le Conseil est au service de ses membres pour leurs besoins en matière d'échange d'informations et d'expériences et de défense des droits.

Le mandat du Conseil canadien pour les réfugiés se fonde sur la conviction que:

- > Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays; (Déclaration universelle des droits de la personne, article 14.1);
- > Les réfugiés, les revendicateurs du statut de réfugié, les personnes déplacées et les immigrants ont droit à une vie digne et aux droits et protections stipulés dans les accords et conventions nationales et internationales sur les droits de la personne;
- > Le Canada et les Canadiens ont des responsabilités dans la protection et le rétablissement des réfugiés qui viennent du monde entier;
- > Les services d'établissement pour les réfugiés et les immigrants sont essentiels à leur participation à la vie canadienne;
- > Les politiques nationales et internationales sur les réfugiés et les immigrants doivent accorder une attention spéciale à l'expérience des femmes et des enfants réfugiés et immigrants et aux effets du racisme

Le Conseil canadien pour les réfugiés est guidé par les principes organisationnels suivants:

- > Les membres du Conseil canadien pour les réfugiés reflètent la diversité de ceux qui se préoccupent des questions concernant les réfugiés et l'établissement, et les réfugiés et d'autres personnes intéressées de toutes les régions du Canada y sont représentés;
- > Le travail du Conseil se fonde sur la démocratie et la collaboration;
- > Notre travail est d'envergure nationale et internationale.

Le Conseil canadien pour les réfugiés remplit sa mission en:

- > offrant des occasions d'échange d'informations et d'expériences, et de perfectionnement professionnel dans le cadre des conférences, des groupes de travail, des publications et des réunions;
- > coopérant avec d'autres réseaux pour renforcer la défense des droits des réfugiés;
- > faisant avancer l'analyse des politiques et l'échange d'informations sur les réfugiés et les questions qui s'y rapportent;
- > défendant les droits des réfugiés et des immigrants par des relations avec les médias, des relations avec le gouvernement, la recherche et l'éducation du public.

Approuvé par les membres en novembre 1993.

Quelle est la structure du CCR?



■ TOUS LES MEMBRES DU CCR
 ■ GROUPE DE TRAVAIL
 (TOUS LES MEMBRES DU CCR)

■ ÉLU PAR LES MEMBRES DU CCR
 ● COMPOSÉ DE MEMBRES DU CCR

Comment est organisé le Conseil canadien pour les réfugiés?

Le Conseil canadien pour les réfugiés est formé de plus de 180 organismes de tout le Canada. Leurs actions communes sont la base du travail du CCR.

LES MEMBRES DU CCR:

- > Partagent de l'information sur les nouveaux enjeux et les occasions de faire avancer les droits des réfugiés et des immigrants.
- > Contribuent au développement des positions politiques du CCR.
- > Militent pour la mise en oeuvre des recommandations politiques du CCR.
- > Éduquent le public à propos des enjeux liés aux réfugiés et aux immigrants.
- > Fournissent le leadership à l'organisme, par le biais du Comité exécutif, de la présidence des Groupes de travail et de plusieurs autres postes.

Les organismes membres du CCR participent aux discussions de l'un ou de plusieurs des trois Groupes de travail du CCR : Immigration et établissement, Protection au Canada et Protection outremer et parrainage. Les politiques du CCR sont établies par le biais de résolutions adoptées aux Assemblées générales, tenues au printemps et à l'automne de chaque année.

Les membres du CCR ont aussi le droit de voter pour les membres du Comité exécutif. Les élections ont lieu à chaque année lors de l'Assemblée générale annuelle en novembre.



GROUPES DE TRAVAIL

Les Groupes de travail se réunissent quatre fois par année: à l'été (début septembre) à Montréal et en hiver (fin février) à Toronto, et aux Consultations du printemps et de l'automne (les lieux varient à travers le Canada). Chaque Groupe de travail a deux coprésidents élus pour un mandat de deux ans.

Tous les membres du CCR sont

Participants au Groupe de travail immigration et établissement

encouragés à participer aux rencontres des Groupes de travail, qui sont également ouvertes à d'autres personnes intéressées du milieu non gouvernemental. Les rencontres sont fermées aux médias et aux gouvernements. Les membres du CCR reçoivent des envois du Groupe de travail sélectionné, dont les procès verbaux des rencontres.

GRUPE DE TRAVAIL IMMIGRATION ET ÉTABLISSEMENT

- > Aborde tous les enjeux liés à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada (par exemple, services d'établissement, accès à l'emploi, besoins des jeunes).

GRUPE DE TRAVAIL PROTECTION AU CANADA

- > Se préoccupe de la protection des demandeurs d'asile au Canada ou qui cherchent à venir au Canada.

GRUPE DE TRAVAIL PROTECTION OUTREMER ET PARRAINAGE

- > Traite des enjeux liés à la sélection des réfugiés outremer (réfugiés parrainés soit par le gouvernement ou par les groupes privés) et les programmes qui s'adressent à eux au Canada. S'intéresse également aux enjeux de protection des réfugiés partout dans le monde.

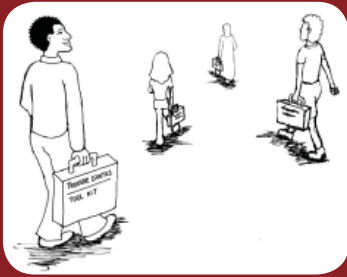
INITIATIVES DE LEADERSHIP

Le CCR s'est engagé à promouvoir la voix des réfugiés et des jeunes dans ses discussions, dans le développement de politiques, dans son travail de défense des droits et d'éducation du public. Des programmes spéciaux tels que le Fonds Amina Malko, le Programme de développement du leadership des réfugiés et le Réseau des jeunes permettent de mettre de l'avant des enjeux et de favoriser le potentiel de leadership au sein du CCR et des communautés locales.



« Amnesty International est fier d'être membre du Conseil canadien pour les réfugiés. Le CCR est un chef de file passionné et efficace de défense des droits et du bien-être des réfugiés, au Canada et ailleurs dans le monde. Le CCR attire des organismes de tout le Canada pour travailler à des causes communes, et s'assure que la voix et le point de vue des réfugiés eux-mêmes sont à l'avant-plan des efforts visant à soutenir leur protection. »

- Alex Neve, Secrétaire général, Amnesty International Canada



PROJETS DES GROUPES COORDONNATEURS

Des avenues pour la justice entre les genres

Le Groupe coordonnateur sur le genre a développé la trousse 'Des avenues pour la justice entre les genres'. La trousse fournit des principes de base pour travailler à l'égalité entre les genres dans le secteur des services aux immigrants et aux réfugiés. Elle explore l'analyse de genre telle qu'elle s'applique à l'établissement des nouveaux arrivants. Elle offre également des ressources pour la réflexion individuelle ou l'exploration de questions en groupe et elle examine l'intersection entre différents aspects de l'identité et du genre.



« Le CCR a réussi à amener une analyse de genre à la Loi sur l'Immigration et la protection des réfugiés, et à faire connaître les enjeux liés à la traite sur le plan national. Le CCR possède une excellente composante sur le genre et grâce à cela, plusieurs femmes réfugiées ont eu l'occasion de contribuer aux enjeux affectant les réfugiés et de jouer un rôle de leadership. »

*- Loly Rico, Co-directrice,
FCJ Refugee Centre, Toronto*

GROUPES COORDONNATEURS

Les deux Groupes coordonnateurs travaillent pour s'assurer que les enjeux importants sont mis en évidence dans le travail du CCR. Les membres communiquent plusieurs fois par année, surtout par le biais de téléconférences. Chaque Groupe coordonnateur a deux coprésidents élus pour un mandat de deux ans. Les membres des Groupes coordonnateurs sont élus.

GRUPE COORDONNATEUR ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

- > S'assure de la visibilité des enjeux liés au genre au sein des Groupes de travail et du CCR dans son ensemble.

GRUPE COORDONNATEUR ANTI-RACISME

- > S'assure de la visibilité de la lutte au racisme au sein des Groupes de travail et du CCR dans son ensemble.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le CCR est gouverné par un Comité exécutif de douze membres (ou treize, si il y a un ancien président). Ils sont élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle. Les membres ont un mandat de deux ans. Ils se rencontrent quatre fois par année. Un appel de mise en candidature pour le Comité exécutif est envoyé aux membres du CCR durant l'été. Les candidats recherchés sont des personnes actives au sein du CCR et représentant la diversité des membres.

LE RÉSEAU DES JEUNES

Le Réseau des jeunes du Conseil canadien pour les réfugiés a débuté en 2006 et a évolué par le biais de discussions en ligne, de téléconférences, d'organisation d'ateliers et de sessions stratégiques et de développement de projets menés par des jeunes – tout ceci avec la vision et l'engagement de donner une voix aux jeunes réfugiés et immigrants et d'aborder les défis auxquels ils sont confrontés.



Comment mon organisme peut-il s'impliquer au sein du Conseil canadien pour les réfugiés?

« Participer aux conférences nationales, communiquer par le biais de la liste de diffusion électronique et du site web du CCR, permet au personnel de MISA de rester en contact avec ses collègues à travers le Canada et d'échanger de l'information, des expériences et des préoccupations. Cela permet aussi d'établir une collaboration et des partenariats avec des organismes qui travaillent sur des enjeux similaires pour répondre collectivement aux lacunes politiques. »

- Zlatan Musanovic, Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA), Halifax N-É

CONSULTATIONS DU CCR

Les membres du CCR et d'autres se rencontrent deux fois par année aux consultations du CCR. Tenues à la fin du printemps et à l'automne dans des villes différentes, les consultations offrent d'excellentes opportunités de réseautage et d'échange d'information et permettent au CCR de développer des positions politiques.

Pour en savoir plus sur les consultations à venir, visitez la page des réunions sur le site web du CCR à :

<http://www.ccrweb.ca/fra/apropos/reunions.htm>

GROUPES DE TRAVAIL

Les Groupes de travail sont les forums où les membres du CCR peuvent échanger de l'information,

faire du réseautage et développer des positions politiques sur des sujets de préoccupation. Ils préparent les résolutions, organisent des ateliers dans le cadre des Consultations et conseillent l'Exécutif au niveau politique. Ils ont la responsabilité de préparer les résolutions et planifier les ateliers des consultations, ainsi que de conseiller l'Exécutif au niveau politique. Les organismes membres du CCR et les individus sont invités à participer aux activités des Groupes de travail de leur choix.

Voir la section "Structure du CCR" (pages 4 et 5) pour plus d'informations sur les Groupes de travail.

CAMPAGNES

Le CCR a plusieurs campagnes clés et demande à ses membres de les promouvoir dans leur communauté et de passer à l'action.

Des demandes d'action sont également fréquemment transmises par la CCRLIST - la liste de diffusion électronique du CCR. C'est un outil incontournable d'information pour le secteur. Pour plus d'informations pour s'abonner et pour échanger des informations sur la CCRLIST avec d'autres membres du CCR, consultez :

<http://www.ccrweb.ca/fra/apropos/ccrlist.htm>

Pour plus d'information sur les campagnes actuelles du CCR, visiter la page web des campagnes à :

<http://www.ccrweb.ca/fra/enjeux/campagnes.htm>

SENSIBILISATION DU PUBLIC

Le CCR encourage ses membres à informer le public au sujet des droits des réfugiés et des immigrants au Canada et de corriger les fausses informations et les mythes communs, à l'aide de ressources tel que le dépliant populaire Au-delà des apparences. Grâce à des initiatives comme le Programme de promoteurs régionaux, le CCR permet aux bénévoles des organismes membres du CCR d'amener l'information du CCR à leur communauté.



Comment mon organisme peut-il devenir membre du Conseil canadien pour les réfugiés?

Pour être éligible à titre de membre votant du Conseil canadien pour les réfugiés, l'organisme doit être un organisme canadien sans but lucratif ayant à cœur les questions concernant les réfugiés et l'établissement au Canada des nouveaux arrivants. Afin d'encourager la continuité, la participation et l'engagement de nos participants, nous encourageons particulièrement l'adhésion d'organismes comme membres. Cependant, les particuliers peuvent s'impliquer à titre de membres associés.

Pour postuler à titre de membre, vous devez remplir le formulaire d'adhésion du CCR inclus dans ce paquet ou sur notre site web et nous l'envoyer par la poste avec les documents requis. Les frais d'adhésion sont indiqués sur la seconde page du formulaire – ils vous indiqueront quels frais d'adhésion conviennent au budget de votre organisme.

Toutes les demandes d'adhésion doivent être approuvées par le Comité exécutif du CCR. Pour que votre demande soit évaluée correctement, vous devez fournir, tel que stipulé sur le formulaire, les pièces suivantes :

- > le formulaire de demande rempli
- > un chèque qui couvre la cotisation de la première année d'adhésion;
- > une copie de la constitution de l'organisme ou de la déclaration de principes de votre organisme, le cas échéant, ou une description du travail de l'organisme relativement aux réfugiés et aux immigrants;
- > une copie du dernier rapport financier complet, et;
- > une confirmation que le conseil d'administration ou le comité exécutif a approuvé la demande d'adhésion au Conseil canadien pour les réfugiés. (Le procès-verbal de la réunion pertinente suffirait.)

Une fois votre demande reçue, nous la soumettrons à l'approbation de notre Comité Exécutif lors de sa prochaine rencontre (qui se tiendra, selon le moment, à l'occasion de la prochaine consultation ou du prochain groupe de travail). Nous vous informerons ensuite de la décision rendue quant à votre adhésion.

Les membres du CCR reçoivent des envois réguliers contenant des analyses des politiques, des informations récentes sur les thèmes de l'immigration et des réfugiés et des outils qui les aideront dans leurs objectifs de défense des droits des réfugiés et des immigrants et dans leurs activités de sensibilisation du grand public. Les membres bénéficient également des taux préférentiels lors des consultations.

Le bénéfice – et la responsabilité - le plus important d'un membre du Conseil est son droit de vote, tant en ce qui concerne les politiques du CCR qu'en ce qui a trait à la proposition de candidats au Comité Exécutif. Par leur participation aux consultations et aux rencontres des groupes de travail, les membres collaborent à l'élaboration des politiques du CCR et passent à l'action pour améliorer les droits des réfugiés et immigrants au Canada et à l'étranger.

Dépliant sur le CCR:

[http://www.ccrweb.ca/
documents/CCRinfofr.pdf](http://www.ccrweb.ca/documents/CCRinfofr.pdf)

Présentation Powerpoint sur le CCR:

[http://www.ccrweb.ca/
documents/CCRFR.ppt](http://www.ccrweb.ca/documents/CCRFR.ppt)

**Pour plus d'informations sur le CCR et ses
activités, consultez le:**

www.ccrweb.ca

CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS

6839A Drolet #302, Montréal QC, H2S 2T1

tél. (514) 277-7223, fax (514) 277-1447

courriel : info@ccrweb.ca



Quels sont les enjeux clés du CCR?

Réunification familiale

Le CCR milite pour la réunification rapide des familles de réfugiés au Canada et pour que la réunification familiale devienne une plus grande priorité du gouvernement.

L'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis

Le CCR milite pour l'annulation de l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis, qui a fermé la frontière Canada-États-Unis à la plupart des réfugiés depuis décembre 2004.

Mise en oeuvre de l'appel des réfugiés

Le CCR milite pour la mise en oeuvre du processus d'appel fondé sur le mérite pour réviser les demandes d'asile refusés, tel que prévu dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* en 2001.

Parrainage collectif des réfugiés

Le CCR appuie les groupes privés qui parrainent des réfugiés à l'étranger pour la réinstallation au Canada. Ensemble, nous demandons des solutions aux longs délais de traitement des demandes de parrainage de réfugiés.

Professionalisation du secteur de l'établissement

Le CCR, en partenariat avec les organismes de regroupement provinciaux et régionaux du secteur de l'établissement, travaille à la réalisation de normes professionnelles du secteur de l'établissement.

Réfugiés irakiens au Moyen-Orient

La violence quotidienne qui se poursuit en Irak a forcé plus de deux millions d'Irakiens à fuir en tant que réfugiés. Jusqu'à maintenant, le Canada n'a ouvert ses portes qu'à très peu de réfugiés irakiens. Le CCR presse le gouvernement d'augmenter le nombre de réfugiés réinstallés au Canada, pour qu'il puisse y avoir une augmentation significative du nombre de réfugiés irakiens réinstallés au Canada.

Contre les mythes et les préjugés à propos des réfugiés et des immigrants

Joignez vous au CCR pour sensibiliser le public et contre les mythes et les fausses informations préjudiciables à propos des réfugiés et des immigrants.

La traite des personnes

La traite des personnes existe au Canada, mais la loi canadienne ne protège pas les droits des personnes victimes de la traite. Le CCR demande des changements à la loi et des mesures supplémentaires pour protéger adéquatement les droits des personnes victimes de la traite au Canada.

Aidons et encourageons les réfugiés

Le CCR milite pour changer la loi pour que personne qui agit pour des motifs humanitaires ne soient accusé d'aider et d'encourager des réfugiés.

